



Saint Lubin en Vergonnois

Vœux 2016 vendredi 8 janvier

C'est devant une nombreuse assemblée, dont beaucoup de nouveaux concitoyens, que notre Maire débute cette cérémonie des vœux.



Mesdames, Messieurs

Au nom du Conseil Municipal de Saint Lubin et du personnel, je vous remercie de vous être déplacés pour participer à notre désormais traditionnelle cérémonie des vœux, à la veille de la soirée moules-frites du comité des fêtes. Peut-être certains d'entre vous seront encore là demain soir, mais désolé, nous n'avons pas de lits à vous prêter.



Je suis heureux d'être accompagné de Nicolas Perruchot, 1^{er} Vice-Président du Conseil Départemental en charge de l'économie, des finances, du tourisme et de l'enseignement supérieur, représentant Maurice Leroy et sa collègue Catherine Lhéritier, excusés comme d'autres personnalités prises ailleurs dans d'autres cérémonies de vœux. M'accompagnent également et je les en remercie, des élus des communes voisines et les représentants des forces de l'ordre et de la sécurité.

En 2015, les propos que je vous ai adressés il y a un an ont été vérifiés, diaporama à l'appui et le bulletin municipal n° 50 vous les rappellera dans quelques jours.

L'agrandissement des locaux techniques pour le transfert du comité des fêtes a été inauguré de magnifique façon le 5 juin.

En juillet, nous avons eu le plaisir de faire découvrir notre commune (au moins en partie) à Monsieur le Préfet qui nous a chaleureusement remerciés car il a beaucoup apprécié notre programme et les lieux que nous lui avons fait découvrir.

Fin juin-début juillet, nous avons testé la nouvelle entrée de l'école pour être plus efficace dès la rentrée de septembre. Certains diront ENFIN ! C'est vrai que c'est une promesse que j'avais faite il y a trop longtemps aux parents et aux enseignants. On y a mis le temps, mais ça y est !

Molière avait dit : « Et le chemin est long du projet à la chose. » Il avait raison et nous avons surmonté de nombreux obstacles.

Ce qui traîne, c'est la vente des terrains du lotissement du val des jonquilles. Merci à 3vals aménagement de nous avoir autorisés à ne pas attendre la fin de la commercialisation.

Ne reste plus, pour nous, que l'éclairage du cheminement piétonnier, possible grâce à la compréhension des propriétaires riverains qui nous ont donné leur accord et nous les en remercions. Pour les parents, reste à respecter la zone 20 pour la sécurité des enfants, leurs enfants. Cela semble difficile pour certains !

Pour respecter une autre promesse faite au Conseil Départemental afin qu'il n'y ait qu'un accès sur la départementale, nous avons réaménagé l'entrée de la Vrillière par la rue des Cyclamens afin de sécuriser aussi le cheminement piéton de ce côté.

Tout cela mis bout à bout, même si nos employés communaux y ont mis du leur, on arrive à plus de 100 000 € avec une petite subvention tout de même de 5 000 €. Surtout, merci à la Vrillière d'avoir accepté toutes ces contraintes !

L'aide financière n'a pas été très importante, et ce n'est pas Nicolas Perruchot qui me contredira : dans peu de temps, on aura bien du mal à pouvoir mobiliser autant d'argent sur nos fonds propres, qui vont en s'amenuisant inexorablement.

Nous avons quand même trouvé presque 2 000 € pour un premier aménagement de sécurité à Château-Gaillard, qui devrait être suffisant si chacun respectait la réglementation mais, hélas, j'ai des doutes.

Une autre dépense importante, puisqu'elle concerne nos enfants, compte dans nos budgets ; je dis nos car Saint Bohaire est concernée. Il s'agit des TAP, dont va vous parler Sandrine Lhuillier, mon adjointe et Vice-Présidente du SIVOS.



Mesdames, Messieurs,

J'excuse Jean-Michel Guillot, président du SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaires St Lubin / St Bohaire), qui est retenu par d'autres obligations.

Juste quelques mots pour vous dire que ce SIVOS emploie 10 personnes (secrétariat compris), uniquement des femmes, réparties sur les deux écoles.

Avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires il a d'abord été proposé aux personnels municipaux, et pour la plupart résidents dans l'une ou l'autre commune, ces créneaux supplémentaires qui sont à la charge des collectivités, pour compléter leur temps de travail et garder une certaine cohérence avec la vie de l'école.

Cette année, 114 enfants sont inscrits sur le RPI avec certains groupes classes plutôt conséquents. Cela a engendré l'embauche d'une personne de plus, à la fois pour encadrer les élèves de CM en TAP mais également en renfort au niveau de la garderie ou de la cantine.

Pour cette deuxième année de TAP les créneaux horaires ont changé pour les classes élémentaires et sont passés à deux fois une heure trente par semaine (lundi et jeudi à St Bohaire et mardi et vendredi à St Lubin). Les maternelles sont restées quant à elles à 45 minutes les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les activités fonctionnent en cycles de 5 semaines avec du tennis, du rugby, de la musique, l'observatoire Loire...

La mairie est agréée pour participer au projet « un fruit pour la récré » qui permet à tous les enfants de travailler sur les familles de fruits, leur culture, leur transformation... et surtout de les consommer sous différentes formes. En accord avec le SIVOS, ces ateliers ont lieu dans le cadre des TAP.

Nous faisons régulièrement un point avec les enseignants, les animateurs et les représentants de parents d'élèves pour veiller au bon déroulement de ces TAP et à leurs améliorations en fonction de nos moyens.

Le budget annuel du SIVOS s'élève à 105 000€ dont 65 400€ de charges salariales ; 21 000€ de transport entre St-Lubin et St-Bohaire dont une partie nous est remboursée par Agglopolys et divers frais de matériel, d'assurances... Les communes participent à hauteur d'environ 82 000€ et nous recevons une aide de l'État de 50€ par enfant et par an pour les TAP.

Le mercredi nous mutualisons le trajet du bus qui emmènent les enfants au centre de loisirs de St-Sulpice ; pour le premier trimestre une dizaine de familles utilisent ce service.

Le Syndicat reste bien entendu à l'écoute des familles, donc n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour la bonne marche de notre école, soit directement en mairie ou par voie électronique.

Je vous adresse au nom de tous les membres du SIVOS une très bonne année 2016.

Sandrine Lhuillier, 3^{ème} adjoint

Merci.

2015 aura marqué le paysage associatif de Saint Lubin : deux associations ont été dissoutes : les Anciens Combattants et la Cisse Frétilante ; une est mise en sommeil : les Parents d'Élèves, et une a été créée après avoir été parrainée par la Gym : c'est la St Lubin Danses. On lui souhaite bon vent !

Le vent de la retraite a soufflé pour deux de nos personnels communaux :

- Jean-Paul Bongard au 1/07 après 14 ans aux services techniques ;
- Mireille Saux au 31/12, qui a ainsi choyé et nourri nos enfants et certains d'entre vous durant 16 années.

Souhaitons leur une bonne vie.

Et comme le Conseil Municipal a choisi de continuer à offrir à nos chères têtes blondes des repas confectionnés surplace avec des produits locaux et bio si possible, nous avons demandé à Liliane d'assurer la succession dès la rentrée de janvier.

Pour la nouvelle année nos projets (il y en a toujours) réalisables sont :

- L'éclairage du chemin des écoliers
- Le bouclage du réseau d'eau au Rochettes par le syndicat d'eau : c'est en cours
- L'acquisition du terrain destiné aux logements locatifs dans le lotissement du Val des jonquilles pour le mettre à disposition du bailleur social.
- La création d'une aire de jeux pour les jeunes enfants en complément du City-Park qu'Agglopolys avait installé alors que Nicolas en était le Président. Ce fut une bonne idée car c'est très utilisé.

Sous le coude, nous avons l'aménagement d'une cuisine à la Salle des Associations, la rénovation des places de la Mairie et de l'Église, l'amélioration du stationnement au cimetière (à l'extérieur !), la recherche de solutions pour ralentir encore la circulation dans la traversée du bourg et dans les hameaux, et d'autres idées encore...

Mais le nerf de la guerre, c'est l'argent !

Ce n'est pas nouveau et je sais que Nicolas, en tant que responsable des finances au Conseil Départemental et en tant qu'ancien député, va être très attentif à ce qui suit.

Le 11 novembre, je faisais référence à la date du 6 décembre. Non par rapport aux élections régionales mais plus pour le 12^e festival des vins organisé par notre Président du Comité des Fêtes : Henry, mon 1^{er} adjoint.

Imaginez Henry entrer ici, vêtu d'un pourpoint de satin blanc et d'un lourd manteau de velours violet brodé de fleurs de lys d'or, sous la protection d'un dais porté par 4 de ses grollots.

En fait, il s'agissait du 6 décembre 1576 et de l'entrée solennelle de Henri III à la réunion des États Généraux, à Blois dont tu n'étais pas encore le Maire, Nicolas.

Henri III prône la guerre contre les protestants – guerre de religion ! – mais ça coûte cher !

Les nobles ne veulent pas payer l'impôt, c'est mieux que ce soit le Tiers, c'est à dire les petits travailleurs qui paient à leur place.

Les députés épluchent alors les comptes du royaume et ce qu'ils découvrent les scandalise : la dette est colossale !

Une solution s'impose : le Roi doit réduire ses dépenses...

Aussi découragé qu'indigné par ces États généraux dont il ne ressort rien, Henri III clôt solennellement l'assemblée et les députés quittent Blois entre le 2 et le 5 mars 1577.

Outre l'aspect des finances, 439 ans plus tard et après la COP21, vous n'avez pas l'impression que c'est encore d'actualité ?

Mais vous avez peut-être été étonné d'entendre parler des députés déjà à cette époque ? Oui mais, 93 ans plus tôt, les premiers députés ont été élus lors des États généraux à Tours du 15 janvier au 14 mars 1484. Ils se sont alors regroupés selon leur région. Soucieux de leur bourse, on aborde alors le problème des impôts.

Anne de Beaujeu, tutrice et régente de son frère cadet Charles VIII, consent à un allègement fiscal de -62,5% ! Rêvons un peu... Mais rien n'avait été prévu pour indemniser les députés ! Cette charge est finalement revenue au Tiers par un nouvel impôt. Donc on baisse d'un côté pour mieux augmenter de l'autre.

L'histoire n'est qu'un éternel recommencement.

Nous vous souhaitons une bonne année 2016 en espérant que chacun réfléchisse à cette parole d'Antoine de Saint Exupéry : La vérité de demain se nourrit de l'erreur d'hier.